



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE DU 11 AVRIL 2022

Membres du comité (9 membres) :

Mme Marzia WIRZ (Présidente)

Mme Silvia DELAPIERRE (Vice-présidente)

M David RAVAZ (Trésorier)

Evelyne DOMMEN, Marie-Jo MARQUIS, Ursula MILLIOUD, Yolande VIONNET, Jean-Michel BUXCEL, Blaise GAUCHAT.

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue
2. Adoption du P.V. du 30 août 2021
3. Rapport du comité
4. Rapport comptable
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Rapport de l'équipe d'animation et perspectives 2023
7. Elections des membres du comité, des vérificateurs des comptes et d'un(e) suppléant(e)
8. Propositions individuelles (celles-ci doivent parvenir 5 jours avant la date de l'AG au comité de l'Association)

1) MOT DE BIENVENUE

Mme Marzia WIRZ, présidente du comité, ouvre l'Assemblée Générale à 20h05 en remerciant les membres présents.

En préambule, les personnes suivantes se sont excusées :

Mmes Muriel Cottier, Miriam et Camille Ehrbar, Françoise Favez, Françoise Frieden, Johanna Laverrière, Anne Rochat, Sandrine Schlienger,
MM. Raymond Vernez, Blaise Schlienger, Christian Sinobas.
Mme Viviane MUSUMECI (secrétaire générale de la FASL),
Mme Sonia Meyer, chargée de mission participation culturelle Ville de Lausanne

Personnes invitées annoncées présentes :

Mme Rachel Viquerat, secrétaire à la FASL

Mme Lara Tarantolo, coordinatrice en matière d'animation socioculturelle, Ville de Lausanne

Sergent major GRANDCHAMP (police de proximité du nord de Lausanne)

M. Jean-Paul Bittar, animateur Espace 44

Mme Delpierre, membre du comité du Centre de quartier Bossons Plaines-du-Loup

2) ADOPTION DU P.V. de l'AG du 30 août 2021

Le P.V. est adopté à l'unanimité.

3) RAPPORT DU COMITE

Mot de la Présidente, Mme Marzia WIRZ

Depuis la rentrée d'août, 2021 fut malheureusement à nouveau placé sous le signe du COVID avec un renforcement des mesures sanitaires compliquant plus encore le fonctionnement de notre Maison de Quartier.

En outre 2021 aurait dû être également marqué par les festivités du 50ème anniversaire de l'Association, mais les circonstances et la prudence nous ont malheureusement obligés à les reporter à 2023.

Malgré la complexité de l'exercice, nous n'avons pas baissé les bras et l'équipe d'animation, soutenue comme toujours par les bénévoles, par les partenaires et par le comité, a réussi à conserver au-delà du programme s'adressant à nos plus « jeunes », un programme d'activités continu, s'assurant que nombre d'entre-elles puissent être accessibles sans pass vaccinal.

Nos remerciements vont donc bien sûr aux professionnels, aux bénévoles et aux partenaires, mais ils vont également à toutes les personnes qui par leur participation aux activités ont démontré, s'il en était encore besoin, la valeur de notre Maison dans la création et le maintien du lien social de notre quartier.

Aux vues des levées sanitaires, nous espérons que 2022 puisse nous permettre de revenir à une normalité et ainsi offrir aux habitants du quartier de nombreux moments de partage et d'amitié.

4) RAPPORT COMPTABLE

Mme Muriel TILLMANNNS présente les comptes 2021 et nous la remercions vivement.

Un bénéfice de Fr. 248.29 se dégage de l'exercice 2021 après un prélèvement de Fr. 2'500.00 au fond « réserve renouvellement matériel informatique » et une attribution de Fr. 5'000.00 au fond « réserve 50^{ème} anniversaire ».

En 2021 les charges d'animation ont augmenté de Fr. 16'288.42 se chiffrant à Fr. 123'218.50.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont également augmenté de Fr. 14'340.12 pour s'élever à Fr. 49'919.40.

Du côté des produits d'animation une augmentation de Fr. 18'204.50 est à signaler, pour se monter à Fr. 145'220.35 en 2021.

Quant aux produits d'exploitation ils ont augmenté de Fr. 6'031.80 se chiffrant à Fr. 30'888.74.

En résumé :

Différence entre les charges et les produits d'animation en 2021 : + Fr. 22'001.85 (+ de produits)

Différence entre les charges et les produits d'exploitation en 2021 : - Fr. 19'030.66 (+ de charges)

Total des charges d'animation + exploitation pour 2021 : Fr. 173'137.90

Total des produits d'animation + exploitation pour 2021 : Fr. 176'109.09

Ce qui donne une augmentation des recettes de Fr. 2'971.19 pour cet exercice

(Fr. 2'971.19 moins Fr. 222.90 attribués au fonds de Réseau de proximité 1004 = Fr. 2'748.29)

Le produit des cotisations 2021 a augmenté de Fr. 207.27 pour se monter à Fr. 16'605.27

Le produit des locations des locaux a enregistré une augmentation de Fr. 1'165.50.

En 2021 les subventions reçues par la FASL pour le monitorat, animation et gestion ainsi que pour l'entretien des locaux s'élèvent à Fr. 48'766.05 contre Fr. 48'550.00 en 2020 (augmentation de Fr.216.05).

A noter que cette année notre association a pu bénéficier d'une subvention exceptionnelle de l'Etat de Vaud d'un montant de Fr. 4'075.00, relative aux activités jeunesse durant les vacances scolaires.

5) RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Les vérificateurs, M. Luc MOTTET et Mme Pamela PUGLIA attestent de la bonne tenue des comptes et en donnent décharge à Mme Muriel TILLMANNNS.

Les comptes sont validés à l'unanimité.

6) RAPPORT DES ANIMATEURS

Rétrospective des différentes animations organisées dans le courant de l'année 2021 et des futurs projets pour 2022 par le biais d'une animation intitulée « Le parcours du combattant ».

7) ELECTION DES MEMBRES DU COMITE

Membres du comité reconduits (9 membres) :

Mmes Silvia DELAPIERRE, Evelyne DOMMEN, Marie-Jo MARQUIS, Ursula MILLIoud, Yolande VIONNET, Marzia WIRZ.

MM. Jean-Michel BUXCEL, Blaise GAUCHAT, David RAVAZ.

Election des vérificateurs des comptes :

M. Luc MOTTET et M. Raymond VERNEZ

Suppléant : M. Pierre-Olivier SAUTEREL ou M. BOVARD.

8) DIVERS

Marzia Wirz informe l'assemblée des faits suivants et fait part de l'étonnement et des craintes des membres du comité à Mme Tarantolo, représentante de la Ville de Lausanne :

- *La Ville de Lausanne, par le biais de Monsieur le Municipal David Payot, a communiqué à notre Conseil de Fondation sa décision de ne pas confier la gestion de la future Maison de Quartier des Plaines-du-Loup à la FASL et de la placer sous la direction d'EJQ, malgré un réel engagement de notre structure, depuis 2016, dans le cadre du projet Métamorphose et de la démarche participative relative au futur écoquartier.*
(Selon mail reçu du Secrétariat Général de la FASL).

Réponse de Mme Tarantolo : Le travail fourni jusqu'à ce jour par le centre Bossons Plaines-du-Loup n'est pas remis en question par la Ville de Lausanne mais cette dernière souhaite expérimenter un nouveau mode de gouvernance dans ce nouveau quartier.

- *Quelle suite va être donnée à cette expérimentation ?*

Réponse de Mme Tarantolo : La mise en œuvre de cette nouvelle expérimentation n'est pas encore complètement définie et sa mise en œuvre doit encore être discutée.

- *Quelles garanties peuvent être fournies par la Ville de Lausanne aux habitants du quartier et aux membres des associations concernant les engagements pris ultérieurement ? Pas d'explications fournies en amont de cette décision...
Demande d'une trace écrite sur les intentions de la Ville.*

Réponse de Mme Tarantolo : Elle va faire part de nos propos et nos interrogations à M. Payot, conseiller municipal, et lui demander de clarifier ses intentions sur cette expérimentation.

- *Dans les termes de cette nouvelle démarche ne figurent pas les éléments citoyens, démarche participative et dépendance d'une association ou fondation. Oublier ces éléments primordiaux relèvent d'un manque de tact et d'une faute professionnelle graves.*

Réponse de Mme Tarantolo : Les associations ne seront pas oubliées.

La séance est levée à 21h10, suivie d'une agape.

Lausanne, le 12 avril 2022/mt

Présidente
Mme Marzia WIRZ



Vice-présidente
Mme Silvia DELAPIERRE

